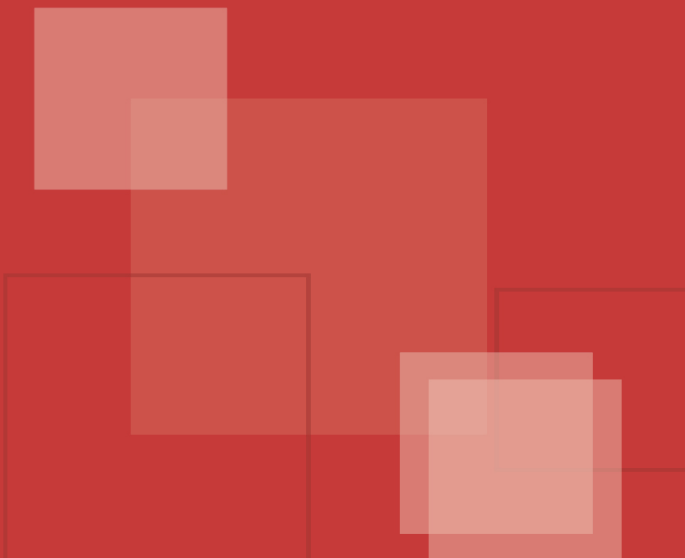




Le financement des processus électoraux : Un investissement pour une démocratie inclusive et durable

Conférence dans la région Afrique, à Windhoek, Namibie, du 7 au 8 juin 2018





Le financement des processus électoraux : Un investissement pour une démocratie inclusive et durable

Conférence dans la région Afrique, à Windhoek, Namibie, du 7 au 8 juin 2018

Rumbidzai Kandawasvika-Nhundu, Noria Mashumba, Nicholas Matatu et
Therese Pearce Laanela

© 2019 Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale

Les publications d'IDEA International sont indépendantes de tout intérêt national ou politique. Les points de vue exprimés dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les opinions d'IDEA International, de son conseil consultatif ou des membres de son conseil.



La version électronique de la présente publication est disponible sous Creative Commons Licence (CCL) – Creative Commons Attribution-Non Commercial-Share Alike 3.0 Licence. Vous pouvez librement partager cette publication ou en faire des travaux dérivés uniquement à des fins non-commerciales, et à condition d'en avoir correctement nommé les sources et de les diffuser sous une licence identique à celle-ci. Pour de plus amples informations sur cette licence, veuillez consulter : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/>.

IDEA International
Strömsborg
SE-103 34 Stockholm
Suède
Téléphone : +46 8 698 37 00
Courriel : info@idea.int
Site Internet : <http://www.idea.int>

Graphisme de la couverture : IDEA International
DOI: <https://doi.org/10.31752/idea.2019.6>

Créé avec Booktype: <https://www.booktype.pro>

Table des matières



Résumé	5
Séance 1. Le contexte : Financement des OGE et investissements dans les processus électoraux	9
Séance 2. Systèmes électoraux et calendrier des élections	12
Séance 3. Investir dans les TIC pour les processus électoraux	14
Séance 4. Le caractère inclusif des processus électoraux	18
Séance 5. La gestion des risques électoraux : un investissement pour une démocratie durable	20
Séance 6. Les systèmes de justice électorale : un investissement pour la responsabilisation et une démocratie durable	22
Annexe A. Note de synthèse	24
Annexe B. Programme	28
Annexe C. Liste des participants	30
À propos d'IDEA International	33

Résumé



En Afrique, les organes de gestion électorale (OGE) sont généralement dotés de mandats constitutionnels étendus, de manière à superviser les processus électoraux et la gestion des élections. Toutefois, dans de nombreux cas, les organismes de gestion électorale créés ne sont pas dotés de ressources suffisantes pour l'exécution de leur mandat, ou ne le sont pas en temps opportun. Le financement des élections est donc devenu une préoccupation de premier plan pour les praticiens africains des élections.

Les 7 et 8 juin 2018, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International) et la Commission électorale de Namibie (CEN) ont organisé conjointement une conférence intitulée **Le financement des processus électoraux : Un investissement pour une démocratie inclusive et durable**, à Windhoek, en Namibie. La conférence avait également pour but de contribuer au débat sur le thème plus vaste de « la démocratie inclusive pour le développement durable », qui a été adopté par la Namibie au titre de sa présidence du Conseil des États Membres d'IDEA International.

L'événement a été organisé sous forme de plateforme pour la collecte d'informations, le partage d'expériences et l'échange de connaissances sur ce sujet, en particulier entre les OGE africains. La séance inaugurale a également été l'occasion de lancer en Namibie la nouvelle publication biennale d'IDEA International, *État de la démocratie dans le monde* [The Global State of Democracy]. La publication a été présentée par le président de l'Assemblée nationale de Namibie, le professeur Peter Katjavivi, par la présidente de la CEN, M^e Notemba Tjipueja, et par le directeur du Programme régional pour l'Afrique et l'Asie de l'Ouest d'IDEA International, le professeur Adebayo Olukoshi.

Les autorités électorales des pays suivants ont participé à la conférence : Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cabo Verde, Éthiopie, Gambie, Ghana, Lesotho, Liberia, Malawi, Maurice, Mozambique, Nigeria, Rwanda, Tunisie, Zambie et Namibie, le pays hôte. Les sept États Membres d'IDEA International en Afrique y ont participé. Des organisations partenaires telles que le Centre régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CÉDÉAO), le Réseau des structures de gestion électorale en Afrique de l'Ouest (RÉSAO) et le Forum des Commissions électorales des pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (ECF-

SADC) y ont aussi participé, de même que des parties prenantes nationales, telles que des ministères, des chercheurs, des médias et des partis politiques.

La conférence a abordé les thèmes suivants :

1. Financement des OGE et investissements essentiels dans les processus électoraux ;
2. Les systèmes électoraux, le calendrier/échelonnement des élections ainsi que les implications en termes de ressources pour la gestion des processus électoraux ;
3. Le caractère inclusif des processus électoraux afin de promouvoir l'égalité des genres et la participation des personnes marginalisées et défavorisées ;
4. L'utilisation durable des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les processus électoraux ;
5. La gestion des risques électoraux en tant qu'investissement pour une démocratie durable ;
6. Les systèmes de justice électorale comme investissement pour la responsabilisation et une démocratie durable.

Les points suivants ont fait l'objet d'un consensus :

- Bien que la gestion des processus électoraux relève de la compétence spécifique des OGE, ces derniers doivent collaborer avec d'autres parties prenantes dans le pays. Dans les efforts qu'ils déploient pour préserver l'intégrité de la démocratie électorale et renforcer l'appropriation des processus et des résultats électoraux, les OGE comptent ainsi parmi leurs partenaires les ministères et départements gouvernementaux, les parlements nationaux et des acteurs non étatiques.
- Les méthodes de financement des processus électoraux ont une incidence sur leur efficacité et leur intégrité. Les gouvernements doivent s'engager à fournir un financement prévisible et suffisant pour permettre aux OGE de s'acquitter efficacement de leurs mandats constitutionnels. Cela s'est avéré particulièrement problématique dans les pays africains qui sortaient d'un conflit et qui comptaient auparavant sur l'aide internationale. Lorsque des élections ne peuvent pas être financées sur les budgets nationaux, il peut se révéler utile d'explorer d'autres possibilités, comme des taxes spéciales, afin de s'assurer de disposer de fonds suffisants pour soutenir l'ensemble du cycle de gestion électorale. Toutefois, il est également important de gagner en efficacité, étant donné que les processus électoraux entrent en concurrence avec d'autres priorités nationales, comme la santé et l'éducation, pour l'obtention d'un financement dans l'ensemble.
- Les pays africains connaissent des transitions en matière de gestion et de conduite des affaires publiques en général. Les citoyens réclament une supervision accrue des fonds publics utilisés par les institutions publiques et semi-publiques telles que les OGE. Par conséquent, le financement public des processus électoraux et des élections doit s'accompagner de systèmes de



contrôle solides et transparents, notamment l'audit interne et externe des OGE. Ces contrôles renforceront l'intégrité des institutions, ainsi que la confiance des citoyens.

- Les processus électoraux offrent une occasion unique et inestimable d'impliquer des segments de la population qui se trouvent par ailleurs en marge de la société et de la politique. Le fait d'intégrer dans le budget des élections une ligne budgétaire sur les moyens créatifs et innovants de garantir le respect des droits politiques ne constitue pas une évidence. Par conséquent, il est important de favoriser un changement conceptuel dans le discours sur le financement des élections – qui ne doit pas être considéré comme un *coût* lié à un événement, mais plutôt comme un *investissement* dans la cohésion sociale. Un budget national qui finance de solides programmes de sensibilisation électorale peut être considéré comme un indicateur de l'engagement en faveur d'une démocratie inclusive et participative.
- En Afrique, les OGE sont confrontés à des défis récurrents en ce qui concerne le décaissement des fonds en temps opportun. Les retards peuvent augmenter les coûts de gestion des élections (comme le coût de l'approvisionnement en matériel électoral) et compromettre les préparatifs des élections. Les OGE et les décideurs doivent donc envisager de préconiser l'adoption de cycles électoraux et budgétaires clairement définis afin d'améliorer la planification et d'anticiper les fluctuations du soutien financier, en particulier entre les années électorales et non électorales. À cet égard, de nombreux participants ont évoqué les avantages des élections à date fixe.
- L'achat du matériel électoral est un élément très risqué de la gestion des élections. Les risques comprennent les mauvais choix en termes de fournisseurs, la réglementation complexe en matière de passation de marché, entraînant des retards dans la préparation électorale, l'inadéquation entre spécifications et besoins et des occasions manquées de réduire les coûts. Le risque de commettre des erreurs lors de l'achat de matériel électoral est plus grand lorsque les principales lois, procédures ou le personnel pertinent ne sont pas en place au moment où la passation des marchés doit commencer, à savoir souvent plus d'un an avant que le matériel ne soit nécessaire. L'achat de matériel électoral au niveau local (national) peut se traduire par des avantages en termes d'économies de temps et d'argent, de compréhension des besoins locaux et de soutien à l'économie locale. Toutefois, pour tirer parti des avantages offerts par l'approvisionnement local (par rapport à l'approvisionnement international), les OGE doivent mettre en place des mécanismes solides pour soutenir des procédures d'appel d'offres transparentes et éliminer les possibilités de favoritisme et de corruption.
- Les TIC peuvent améliorer la diffusion transparente et en temps opportun des résultats électoraux. Cela pourrait atténuer les conflits liés aux élections, car d'éventuels retards dans la communication des résultats peuvent entamer la confiance placée dans les OGE. En outre, les groupes marginalisés, tels que les électeurs ne pouvant pas se rendre aux urnes le jour du scrutin et les personnes

handicapées, peuvent, grâce à l'utilisation des TIC, être bien intégrés dans les processus électoraux.

- Les TIC ont permis aux OGE d'améliorer leur efficacité dans des domaines importants tels que l'inscription des électeurs, le décompte des voix et le scrutin en lui-même. Malgré d'importants avantages, partout dans le monde les expériences montrent que l'introduction des TIC comporte des défis et des inconvénients pour les OGE. Étant donné que les TIC sont un secteur dynamique qui évolue rapidement, il est important que les OGE apprennent de leurs homologues dans d'autres pays afin d'éviter les pièges, les solutions non pérennes ou les dépenses inutiles. Par exemple, la nécessité de conserver les systèmes manuels comme systèmes de secours pendant toute période de transition constitue l'un des enseignements tirés de l'expérience des pairs.

Ce rapport présente les principaux résultats de chacune des séances de la conférence. La Note de synthèse et le Programme de la conférence, ainsi qu'une liste des participants, figurent en annexes.

Séance 1. Le contexte: Financement des OGE et investissements dans les processus électoraux



Président	Adebayo Olukoshi, directeur du Programme régional Afrique et Asie de l'Ouest, IDEA International
Présentations	Représentants des OGE de l'Afrique du Sud, du Bénin, du Botswana, de Cabo Verde, du Ghana et de Maurice
Rapporteuse	Rumbidzai Kandawasvika-Nhundu, responsable principale de programme, IDEA International

Les discussions et les échanges d'expériences des OGE au cours de cette séance ont été guidés par deux questions principales : Quels sont les modes et méthodes de financement des processus électoraux dans les différents pays ? Quelles sont les institutions impliquées dans l'établissement du budget et le financement des processus électoraux et des OGE ?

Dans leurs présentations, les OGE ont expliqué que le financement de toutes leurs activités provenait des budgets nationaux. Les allocations sont, au mieux, basées sur une évaluation des besoins qui couvre l'ensemble du cycle électoral. Les OGE sont néanmoins en concurrence avec d'autres organismes gouvernementaux et d'autres priorités nationales pour l'obtention de ressources limitées. Les OGE doivent « se débrouiller » avec ce qui a été approuvé dans les budgets nationaux. Un financement insuffisant ou retardé peut entraîner une préparation inadéquate aux différents processus électoraux et, en fin de compte, une préparation inadéquate à la conduite des élections.

Les participants ont discuté de sources de financement complémentaires, des possibilités d'une meilleure utilisation des ressources locales et de l'achat au niveau local (plutôt qu'international) du matériel électoral, afin de mieux gérer les disparités entre le budget et les coûts. En outre, certains participants ont fait valoir que l'achat au niveau national de certains matériels, tels que les cartes d'électeur et les listes électorales, pouvait renforcer l'appropriation au niveau national. Pour adopter cette approche, il a été souligné que les OGE devraient mettre en place des mécanismes pour soutenir des processus de passation de marchés transparents et éliminer les possibilités de favoritisme et de corruption.

Les intervenants se sont accordés à reconnaître que si d'autres sources de financement étaient envisageables, le financement des OGE, des processus électoraux et des élections doit rester du ressort des gouvernements nationaux, en particulier pour les pays sortant d'un conflit ou en période de transition fragile. Des ressources supplémentaires, si elles sont disponibles auprès de partenaires internationaux pour le développement, tels que le PNUD, pourraient être utilisées pour financer des volets annexes, tels que l'éducation des électeurs et les activités associées. C'est, par exemple, l'approche qui a été adoptée au Botswana.

De l'avis général, le financement des processus électoraux et des élections est une entreprise de plus en plus coûteuse pour les pays africains. Par exemple, pour l'OGE de Cabo Verde, les dépenses par électeur se situent entre 15 et 36 dollars américains (USD). Ces dépenses comprennent d'autres processus connexes, tels que le financement des partis politiques, qui reçoivent 1 dollar par voix. À Maurice, les coûts de mise à jour et de publications annuelles du registre électoral s'élèvent à plus d'un demi-million de dollars américains (525 000 USD), ces coûts pour une année électorale normale s'élevant à environ 2 millions USD. Certains ont estimé qu'il serait utile de rassembler et d'analyser systématiquement les dépenses réelles associées à tous les processus électoraux et élections. À cet égard, les participants se sont félicités des travaux du Réseau des commissions électorales de la CÉDÉAO (ECONEC) et du projet « Coût des inscriptions et des élections » du PNUD et de la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES).

Plusieurs participants ont fait valoir que des coûts relativement élevés ne sont pas nécessairement un indicateur négatif. Ils peuvent signifier que le processus est plus participatif, par exemple une participation électorale plus élevée dans les circonscriptions où les partis « gagnent » plus pour chaque voix obtenue, dans le cadre de programmes de financement public. De même, la représentante de Cabo Verde a fait remarquer que le coût « élevé » par électeur dans son pays reflétait des choix délibérés, à savoir, par exemple, le fait que le vote des électeurs établis hors du territoire national était pris très au sérieux. Elle a expliqué qu'en raison de leur interprétation de leur identité nationale, les Cap-Verdiens ont de leurs frontières nationales, une perception fluide qui englobe tous les citoyens de Cabo Verde, quel que soit leur lieu de résidence.

Bien que les OGE disposent en général de mandats constitutionnels étendus pour superviser les processus électoraux et les élections, la volonté politique de créer des OGE, comme le prévoient les constitutions nationales, ne s'est pas toujours accompagnée d'un engagement à leur fournir des ressources suffisantes. C'est la réalité dans certains pays, malgré l'existence d'une législation explicite sur l'octroi d'un tel soutien financier adéquat. De nombreux OGE ont souligné le problème des versements de fonds tardifs. Les retards dans les décaissements ont entraîné toute une série de problèmes et compromis leurs préparations à des élections. Plusieurs participants ont fait valoir qu'il est important de définir clairement les cycles électoraux et budgétaires pour permettre une meilleure planification. Ils ont également soulevé le problème des variations du soutien financier entre les années électorales et non électorales. Parfois, le fait d'engager plus tôt les dépenses pour la planification et la préparation peut permettre d'atténuer les risques qui surviennent



lorsque toutes les dépenses sont effectuées au cours des derniers mois précédant une élection.

Séance 2. Systèmes électoraux et calendrier des élections



Présidente	Notemba Tjipueja, présidente, CEN Namibie
Présentations	Représentants des OGE du Lesotho, du Nigeria, de la Tunisie et de la Zambie
Rapporteuse	Therese Pearce Laanela, directrice du programme Processus électoraux, IDEA International

Les discussions et les échanges d'expériences des OGE au cours de cette séance ont été guidés par deux questions clés : Qu'est-ce qui fait que les processus électoraux sont correctement échelonnés, avec un bon timing ? Existe-t-il un lien avec le système électoral ?

IDEA International accorde une attention particulière au calendrier des élections dans les pays qui passent d'un régime autoritaire à un gouvernement démocratique, de crises politiques profondes à la stabilité politique et de la guerre à la paix. Néanmoins, cette question est également pertinente dans les pays qui organisent régulièrement des élections démocratiques. (En 2019, IDEA International publiera un document d'orientation sur ce sujet).

Les OGE ont présenté un certain nombre de scénarios basés sur leurs dispositions constitutionnelles et législatives respectives concernant le timing et l'échelonnement des élections. Ces derniers ont des incidences sur l'ensemble des ressources financières d'un OGE et d'un pays, et des élections non planifiées peuvent affecter le budget de l'OGE. Lorsque la date des élections est déterminée longtemps à l'avance, les OGE peuvent mieux planifier et faire une meilleure estimation du budget global nécessaire. En outre, le caractère prévisible du calendrier des élections peut contribuer à préserver l'intégrité des processus électoraux, ainsi que des résultats et du bilan des élections.

Un calendrier des élections relativement fixe peut faciliter la transparence des procédures de passation des marchés publics et le respect des exigences en la matière. Les participants ont parlé des pressions et des difficultés liées à la planification et au respect des délais de passation des marchés, lorsque les dates des élections étaient inconnues. Ils ont estimé que ces pressions nuisaient à leur institution, mal perçue par l'électorat, en particulier en ce qui concerne la rentabilité, la transparence et l'intégrité des processus de passation de marchés.

En Zambie, avant 2016, la proclamation de la date des élections était une prérogative du président. Toutefois, pour s'assurer que la date des élections est



connue à l'avance, elle est désormais fixée au deuxième jour du mois d'août les années électorales. Au Lesotho, les élections non planifiées, qui ont eu lieu en raison du changement d'affiliation politique de certains députés, ont placé l'OGE au défi de devoir gérer des élections qui n'étaient pas prévues dans le budget. Au Nigeria, en réponse aux défis liés à la planification à long terme et à la préparation en temps opportun, l'OGE a établi en janvier 2017 que les élections générales auraient lieu le troisième samedi du mois de février, les années électorales, pour les élections présidentielles et législatives, et deux semaines plus tard pour les élections aux postes de gouverneurs et aux assemblées des États fédérés.

Le calendrier des élections a des répercussions sur la sécurité du matériel électoral, de l'électorat et de l'ensemble des citoyens. Les participants ont fait valoir que lorsque la date des élections est connue, les mesures de sécurité peuvent être prévues et mises en place à l'avance. Étant donné que les OGE doivent collaborer avec d'autres institutions gouvernementales pour assurer la sécurité, cela exige invariablement des ressources financières et humaines qui doivent être planifiées longtemps à l'avance.

L'harmonisation des élections – c'est-à-dire la tenue, le même jour, d'élections présidentielles, législatives, territoriales ou aux conseils locaux – a été considérée par certains participants comme étant un moyen efficace de réduire les dépenses électorales. En outre, un participant a souligné qu'ainsi l'électorat ne souffrirait pas de la « lassitude électorale », due au maintien dans un « mode électoral » prolongé, comme cela peut arriver avec des élections étalées dans le temps.

Séance 3. Investir dans les TIC pour les processus électoraux



Président	Abdul Carimo, président, CNE Mozambique
Présentations	Représentants des OGE de Cabo Verde, du Ghana et de la Namibie
Rapporteur	Nicholas Matatu, chargé de programme, IDEA International

Les discussions et les échanges d'expériences des OGE au cours de cette séance ont été guidés par trois questions interdépendantes : Quelles sont les expériences des OGE en ce qui concerne les achats et les coûts des TIC ? Quels sont le degré et le niveau d'utilisation effective des TIC par les OGE, et quels en sont les effets sur les processus électoraux ?

Pour de nombreux OGE en Afrique, l'utilisation des TIC dans les processus électoraux et les élections fait désormais partie intégrante de la gestion électorale. Les kits d'inscription biométrique ont été introduits pour la première fois en République démocratique du Congo en 2005 et sont maintenant utilisés dans plus de la moitié des pays africains, faisant de l'Afrique le continent où cette technologie est le plus utilisée. Même avant le passage à l'inscription biométrique, à partir de la fin des années 1990, nombre de pays africains avaient été des pionniers en adoptant la technologie de numérisation pour l'inscription des électeurs (y compris la numérisation d'empreintes digitales encrées et de photos Polaroid).

Pour les OGE qui ont commencé à utiliser les TIC dans les processus électoraux, comme les OGE représentés par les intervenants de Cabo Verde, du Ghana et de la Namibie, il s'est agi d'une courbe d'apprentissage à la fois riche en défis et en avantages. Compte tenu des nombreux défis liés aux systèmes manuels utilisés à travers l'Afrique, ces OGE ont décidé d'utiliser les TIC pour les fonctions opérationnelles (administratives) ainsi que pour les processus électoraux (relatifs au scrutin). Pour les élections, les OGE ont surtout adopté les nouvelles technologies pour l'inscription des électeurs, l'identification des électeurs et la transmission des résultats des élections. La Namibie utilise également la technologie dans le processus de vote.

Bien que les TIC présentent de nombreux avantages en termes d'efficacité et de précision, le financement et l'acquisition de solutions TIC sont une source continue de difficultés pour de nombreux OGE. Cette séance a permis de mettre en lumière



certaines des nombreux facteurs (motivations, gains, coûts, opportunités) qui entrent en ligne de compte dans la décision d'adopter ou non l'utilisation des TIC dans les processus électoraux.

Passation de marchés dans le domaine des TIC et prise de décisions par les pouvoirs publics

Les OGE ont discuté des aspects du processus décisionnel qui sont nécessaires pour déterminer quels systèmes et outils technologiques sont les plus appropriés, compte tenu du contexte politique. L'une des principales décisions à prendre est de déterminer s'il faut s'approvisionner en TIC au niveau international ou au niveau national. L'accent a été mis sur l'importance de prendre des décisions qui tiennent compte du contexte national, y compris des capacités d'un OGE et de l'infrastructure d'un pays à maintenir ou à entretenir ces équipements à long terme.

En outre, les participants ont souligné l'importance de la concertation avec les parties prenantes pour une introduction réussie des nouvelles TIC, indépendamment des avantages techniques d'une solution technologique donnée. Plusieurs interventions ont souligné que les OGE doivent investir du temps et des efforts dans la mobilisation des partis politiques, des médias et de la société civile pour obtenir un consensus entre les principaux acteurs. Sans ce consensus, ont-ils averti, les investissements financiers réalisés dans les TIC ne porteraient pas les fruits escomptés.

Un autre conseil a été donné : lorsque les équipements sont achetés à l'étranger, les OGE doivent prévoir du temps pour les tester, de préférence au début du cycle électoral, faute de quoi des retards pourraient entraîner une augmentation des coûts. Il est nécessaire pour les agents électoraux et le personnel de soutien de l'OGE d'être adéquatement formés au fonctionnement et à la maintenance du système et des dispositifs à long terme, afin que les OGE puissent pleinement s'appropriier le système et ne pas dépendre indéfiniment des fournisseurs. Des études de faisabilité approfondies doivent être menées pour éviter de dépenser des sommes exorbitantes pour l'achat de TIC.

Le financement de solutions TIC peut être considéré comme un investissement dans la démocratie pour les raisons suivantes (en tant qu'avantages visés) : efficacité globale, transparence, responsabilisation et inclusion des électeurs. Par exemple, des listes électorales claires, exactes et débarrassées de leurs doublons, et la crédibilité qui en résulte comptent parmi les raisons évoquées en faveur de l'inscription biométrique des électeurs.

Inscription biométrique des électeurs

Dans le cas de l'OGE de la Namibie, l'une des raisons pour lesquelles un système d'inscription biométrique des électeurs a été adopté résidait dans le souhait de se doter d'une liste électorale plus exacte et plus crédible. Cas unique en Afrique, la Namibie a également adopté les TIC pour le décompte des voix et la transmission des résultats des élections. Dans le contexte namibien, cela a permis de renforcer la

confiance de l'électorat et d'éviter les différends potentiels quant aux résultats, ainsi que le risque de violence électorale qui en découle.

Les OGE de Cabo Verde, du Ghana et de la Namibie ont également souligné que l'adoption de l'inscription biométrique des électeurs permettait d'empêcher l'inscription sur les listes électorales d'« électeurs fantômes » et/ou de personnes décédées. L'inscription biométrique a été utile pour détecter les doublons et les manipulations liés à la méthode d'inscription des électeurs sur papier. En outre, le registre électronique des électeurs était considéré comme plus durable et plus facile à mettre à jour pour chaque cycle électoral. De ce point de vue, les intervenants ont déclaré que le système biométrique a été plus efficace que l'approche manuelle traditionnelle en termes de temps consacré à l'inscription des électeurs. Ce gain de temps et d'argent doit, bien entendu, être rapporté au coût du système.

En Namibie, les responsables électoraux ont pu toucher un plus grand nombre d'électeurs potentiels. L'OGE a ainsi inscrit près de 1,2 million d'électeurs, soit la moitié de la population namibienne, en l'espace de quarante-deux jours seulement. La réussite de cet exercice d'inscription sur les listes électorales témoigne de la bonne organisation et de la bonne planification du processus d'inscription, plutôt que du potentiel inhérent à la seule technologie. Pour un exercice qui serait moins bien organisé, la même technologie pourrait ne pas donner les mêmes résultats.

L'intervenant de l'OGE de la Namibie a vu dans cet investissement un énorme potentiel pour l'inclusion des électeurs potentiels marginalisés, qui sont exclus en raison des distances géographiques, de l'absence d'accès à des informations précises et d'autres facteurs. Il a souligné que les systèmes biométriques fournissaient également des informations démographiques importantes, notamment des statistiques ventilées par sexe et par âge, qui peuvent éventuellement servir de base à des programmes de développement plus larges.

L'investissement dans les TIC pour les processus électoraux et les élections présente donc des avantages complémentaires pour les ministères concernés, en particulier pour le ministère de l'Intérieur. La possibilité pour les OGE d'échanger des informations avec toutes les parties prenantes clés, peut appuyer la thèse selon laquelle les élections ne sont pas un coût mais représentent un investissement pour une participation démocratique inclusive. Les OGE ont présenté des exemples d'échanges d'informations mutuellement bénéfiques avec les ministères de l'Intérieur dans le cadre de l'inscription et de l'identification des électeurs. Inversement, en cas de méfiance à l'égard des institutions publiques, ce partage d'information pourrait avoir un effet dissuasif sur l'inscription sur les listes électorales.

Le modèle de Cabo Verde a également été présenté. Son commissaire électoral a souligné la diminution du coût de l'inscription sur les listes électorales grâce aux synergies mises en place avec l'état civil national ; les personnes qui atteignent l'âge de la majorité électorale sont automatiquement inscrites sur les listes électorales. Il s'agit là d'une expérience et d'un modèle importants pour l'Afrique et au-delà. Dans les juridictions où l'inscription biométrique des électeurs est considérée comme de moins en moins viable en raison de son coût, il est possible de cette façon, de procéder à l'inscription sur les listes électorales à partir du registre d'état civil.



Les TIC dans la gestion des élections

Dans les domaines de la gestion et de l'administration des élections, les avantages que procurent les TIC semblent l'emporter sur certains des problèmes liés à l'introduction des systèmes et à leur maintenance. Selon les OGE de Cabo Verde, du Ghana et de la Namibie, la conduite des élections s'est améliorée en termes de transparence, d'efficacité, de crédibilité des résultats et de responsabilité envers les électeurs et les partis politiques. Les TIC sont une aide potentielle dans les domaines suivants :

- Amélioration de l'accès à l'information pour le public et les partis politiques ;
- Participation et inclusion accrues, en particulier lorsque les solutions TIC sont conçues pour soutenir des groupes marginalisés ;
- Élimination des bulletins nuls (dans le cas du vote électronique) ;
- Efficacité de la tabulation (élimination des erreurs humaines) et de la transmission des résultats électoraux dans un délai convenable ;
- Amélioration de la transparence des résultats des élections, ce qui peut contribuer à atténuer les litiges électoraux et les conflits associés ;
- Disponibilité de dossiers électroniques qui peuvent être diffusés à différentes parties prenantes à des fins de conservation des données ;
- Amélioration de l'efficacité lors du déploiement de listes électorales numériques multiples, réduction des coûts d'impression des listes électorales ;
- Confidentialité accrue du scrutin ;
- Réduction des files d'attente pour les électeurs le jour du scrutin ;
- Prévention du manque de confiance à l'égard du transport des urnes ;
- Meilleurs garde-fous contre le vote multiple.

Les participants ont souligné l'importance d'investir dans la sécurité des systèmes pour se prémunir contre le piratage, qu'il vienne de l'intérieur (au sein de l'OGE) ou de l'extérieur. L'un des messages clés est qu'un OGE doit toujours avoir un plan de secours en cas de défaillance technique ; à cet égard, les OGE ont partagé leurs expériences sur les défis rencontrés en raison de divers problèmes techniques. La Commission électorale de la Namibie l'a résumé succinctement : « Si vous voulez tester la profondeur de la rivière, allez-y un pied à la fois – en d'autres termes, adoptez une seule solution TIC à la fois, avant de vous lancer dans la suivante ».

La teneur générale des interventions et de la discussion qui a suivi était que, si les TIC sont choisies et développées de manière appropriée, leurs avantages peuvent justifier l'investissement consenti. Cela implique que les OGE répondent de manière active aux préoccupations des citoyens et des partis politiques concernant l'utilisation des TIC et aux questions associées liées à la transparence.

Séance 4. Le caractère inclusif des processus électoraux



Présidente	Maria Do Rosario Lopes Pereira Goncalves, présidente, CNE de Cabo Verde
Présentations	Représentants des OGE du Botswana, du Burkina Faso, du Liberia et du Rwanda
Rapporteuse	Rumbidzai Kandawasvika-Nhundu, responsable principale de programme, IDEA International

Les discussions et les échanges d'expériences des OGE au cours de cette séance ont été guidés par deux questions clés : Les OGE ont-ils mis en place des mesures/mécanismes pour des processus électoraux inclusifs en termes d'égalité des genres, de participation des jeunes et d'accès pour les personnes handicapées ? Quel est le coût de ces mesures et quel est le « retour sur investissement » du point de vue de la démocratie ?

L'égalité en matière de participation et de représentation politiques des groupes vulnérables et marginalisés constitue un test de maturité pour tout processus démocratique. Divers instruments internationaux et régionaux visent à promouvoir la participation et la représentation effectives des personnes défavorisées dans la gouvernance démocratique durable, la paix et le développement. Au niveau national, la Constitution et les lois électorales de différents pays africains comportent des dispositions garantissant la participation des femmes, des personnes handicapées et des jeunes. Ce dernier groupe constitue une partie importante et dynamique de l'électorat dans de nombreux pays sur le continent africain, dont la participation à tous les aspects de la démocratie et de la gouvernance est essentielle.

Par exemple, au Botswana, la majorité électorale a été ramenée de 21 à 18 ans en 1999, et les jeunes représentent 60 % des électeurs. Les initiatives de l'OGE en matière de participation des jeunes comprennent l'intégration des problématiques relatives aux élections dans les programmes scolaires du Botswana, la décentralisation de la Commission électorale elle-même, afin d'établir des bureaux régionaux qui accueillent des clubs sur la démocratie, et le soutien aux débats interscolaires, en collaboration avec le PNUD. D'autres initiatives comprennent la nomination de jeunes ambassadeurs pour le plaidoyer et la sensibilisation communautaire, en collaboration avec IDEA International.

Du point de vue de l'égalité des genres, les processus électoraux et politiques de la plupart des pays ne se déroulent pas sur un pied d'égalité. Des OGE ont reconnu que



les femmes sont encore désavantagées en ce qui concerne les possibilités de participation et de représentation politiques. L'un des principaux obstacles auxquels sont confrontées les femmes est l'accès au financement des campagnes électorales.

Au Liberia, l'OGE dispose d'une unité en charge de l'égalité des genres qui est chargée de l'intégration des questions de genre dans tous les travaux de la Commission électorale. D'autres initiatives comprennent des activités de sensibilisation les jours de marché, à savoir la sensibilisation des femmes des communautés isolées lorsqu'elles se rendent dans les bourgs commerçants.

Au Rwanda, le programme d'inclusion sociale et de participation est mû par l'histoire récente et la volonté politique au plus haut niveau. Le cadre juridique rwandais a renforcé la participation et la représentation des femmes dans les sphères politiques et les processus décisionnels. La Constitution et la loi électorale du pays prévoient des quotas par sexe et des quotas pour les personnes handicapées. Actuellement, 51 des 80 sièges de la Chambre des députés sont occupés par des femmes. Au Rwanda, la majorité électorale est fixée à 18 ans, et une personne qui a atteint l'âge de 21 ans peut être députée. En ce qui concerne l'inscription des jeunes sur les listes électorales, l'OGE au Rwanda collabore avec l'Office national de l'état civil et partage avec lui des bases de données communes. Par exemple, les informations concernant les citoyens qui atteignent l'âge de 16 ans et qui se voient délivrer une carte d'identité nationale sont mises à la disposition de l'OGE pour effectuer l'inscription sur les listes électorales. De plus, l'OGE met à la disposition des personnes handicapées des bureaux de vote accessibles et fournissant les informations dans des formats appropriés.

Au Burkina Faso, l'OGE dispose d'un Code électoral autorisant les personnes handicapées à se faire assister pour voter. En outre, les écoles proposent des guides éducatifs destinés aux électeurs, et des activités de sensibilisation et de plaidoyer y sont menées.

Séance 5. La gestion des risques électoraux : un investissement pour une démocratie durable



Présidente	Geneviève Boko Nadjo, vice-présidente, CENA Bénin
Présentations	Représentants des OGE de l'Afrique du Sud, de l'Éthiopie, du Nigeria et de la Tunisie
Rapporteur	Nicholas Matatu, chargé de programme, IDEA International

Les discussions et les échanges d'expériences des OGE au cours de cette séance ont été guidés par trois questions clés : Quels sont les nombreux risques liés aux processus électoraux et à l'organisation des élections ? Quelles sont les implications financières de la gestion de ces risques ou leurs impacts négatifs ? Les OGE disposent-ils de systèmes complets (prévention, atténuation) pour faire face aux risques internes et externes liés aux processus électoraux ?

Les intervenants représentant des OGE ont souligné qu'il était important de suivre en permanence les risques (internes et externes) qui surviennent dans les processus électoraux. L'identification systématique des risques contribue à améliorer la compréhension et la réactivité institutionnelles. Les défaillances du processus, les conflits émergents et les différends électoraux imminents ont tous des signes avant-coureurs.

Plusieurs participants ont réaffirmé la nécessité de renforcer leurs capacités internes et leur cohésion institutionnelle pour éviter la dispersion des efforts, l'exposition aux défaillances systémiques dues à des erreurs humaines, ainsi que le piratage des systèmes des OGE. Les risques potentiels présentés par l'utilisation accrue des réseaux sociaux et d'autres technologies numériques représentent un nouveau défi pour les OGE, mal équipés pour le relever. Outre la sécurisation de leurs systèmes, la fourniture au public d'informations à jour et précises doit faire partie des mesures crédibles prises par les OGE pour relever ce défi. En ce qui concerne les problèmes de sécurité, il a été reconnu que bien que la gestion du personnel du secteur de la sécurité ne relève pas du mandat d'un OGE, ce dernier a « un rôle à jouer en matière de recrutement et de déploiement, entre autres mesures essentielles pour la sécurisation des élections ».



Une attention particulière a été accordée aux leçons et expériences des élections de 2015 au Nigeria. Les activités d'identification et de suivi des risques menées par l'OGE du Nigeria ont été soutenues par IDEA International et par l'Union africaine. Les risques internes comprenaient l'absence de collaboration et de cohésion entre les départements et les équipes de l'OGE, l'incapacité à fournir des renseignements crédibles et exacts aux citoyens et le manque de garanties absolues d'impartialité de la part des agents électoraux. Les risques externes comprenaient l'instabilité politique et les menaces à la sécurité, y compris le terrorisme, en particulier dans le Nord-Est du pays, et l'emploi de fonds par des responsables politiques pour influencer les résultats des élections. La sécurité des agents électoraux et du matériel électoral, ainsi que des conditions propices à la tenue d'élections et de processus électoraux sont des facteurs cruciaux.

En Afrique du Sud, l'absence de systèmes fonctionnels permettant de garantir la sécurité du matériel électoral pendant son transport vers les bureaux de vote constitue un risque important. De plus, l'OGE doit s'assurer que la compilation et l'annonce des résultats soient faites en temps voulu, afin d'atténuer les risques potentiels de manifestations de violence et de conflits nés du sentiment que les résultats des élections sont entachés de vice (truquage ou erreur de calcul).

L'un des principaux risques internes cité par les OGE, et qui peut saper la crédibilité des institutions, est l'insuffisance des capacités des agents électoraux. Investir de manière continue dans le renforcement des capacités peut constituer une stratégie efficace de gestion des risques, en particulier parce que ces investissements peuvent contribuer à instaurer des changements positifs dans la culture organisationnelle.

Les risques financiers doivent être intégrés aux cadres de gestion des risques. Il s'agit non seulement de mettre en place des mécanismes de supervision, mais aussi d'être en mesure de prévoir les facteurs externes qui peuvent avoir un impact négatif sur les budgets électoraux, par exemple lorsque les OGE dépendent de fournisseurs étrangers et sont exposés à la volatilité des taux de change.

Séance 6. Les systèmes de justice électorale : un investissement pour la responsabilisation et une démocratie durable



Président	Courtney Sampson, directeur des élections provinciales, Commission électorale indépendante de l'Afrique du Sud (IEC)
Présentations	Représentants des OGE de la Gambie, du Malawi, du Mozambique et de la Zambie
Rapporteuse	Therese Pearce-Laanela, directrice du programme Processus électoraux, IDEA International

Les discussions et les échanges d'expériences des OGE au cours de cette séance ont été guidés par deux questions clés : Quels moyens et mécanismes les différents pays ont-ils mis en place pour faire en sorte que les processus électoraux respectent les cadres juridiques, protègent les droits électoraux et préviennent ou résolvent les différends électoraux ? Quelles sont les implications financières de ces mécanismes ?

Les différends et les litiges électoraux surviennent pendant les élections et tout au long du cycle électoral. Dans toute l'Afrique, des résultats d'élections contestés ont entraîné de longs conflits violents, des troubles et une instabilité politique. L'une des principales raisons d'être de la tenue d'élections est de permettre aux différents groupes de la population d'exercer leur droit de participer aux processus de gouvernance démocratique, tel que reconnu par les cadres internationaux, régionaux et nationaux qui garantissent les droits civils et politiques pour tous. L'importance d'investir dans des systèmes de justice électorale crédibles, non partisans, accessibles, transparents, responsables et efficaces a été soulignée dans ce contexte. Il est essentiel d'investir dans les systèmes de justice électorale afin de renforcer la confiance des citoyens, l'intégrité de l'OGE et l'ensemble des processus de gestion des élections. Les systèmes de justice électorale protègent les droits des électeurs, des parties prenantes engagées dans les processus électoraux et des candidats à des élections.

Les institutions de justice électorale sont prévues par les Constitutions nationales ou par une législation spécifique. Bien que différents modèles aient été adoptés, l'élément essentiel est l'établissement et le maintien d'un système solide et adapté de règlement des différends électoraux : des processus qui respectent et protègent les



droits de toutes les parties lésées d'une manière non partisane et, surtout, en temps opportun. Investir dans un tel système permet non seulement d'assurer la justice et l'équité, mais également d'atténuer les coûts liés à un conflit électoral prolongé. Outre le cadre législatif, les contextes socioculturel, politique et historique ont également des impacts sur l'efficacité du fonctionnement des systèmes de justice électorale.

En Gambie, il est possible de saisir les juridictions désignées pour toute question relative à l'inscription des électeurs. En outre, concernant les processus de nomination des candidats, toutes les informations font l'objet d'un affichage public après nomination pour examen par le public, avec la possibilité de contester légalement tout ce qui n'est pas conforme à la loi.

Au Mozambique, l'OGE compte des représentants des différents partis politiques, et son directeur rencontre régulièrement les parties prenantes électorales pour les informer et les consulter. Le mécanisme de règlement des différends électoraux au Mozambique fait intervenir diverses parties prenantes nationales, dont les organisations de la société civile (OSC). En outre, l'OGE a mis en place un code de conduite qui engage tous les acteurs électoraux (tout comme les OGE du Malawi et de la Zambie).

Au Malawi, l'OGE a investi dans divers mécanismes et structures de règlement des différends électoraux qui ont pour but d'atténuer les différends et les conflits électoraux. Il s'agit notamment des Comités de liaison multipartites. Ces structures, dont le rôle est de prévenir et de résoudre les conflits, rassemblent les dirigeants des partis politiques au niveau local et les principaux acteurs de la société : OSC, médias, chefs traditionnels et forces de l'ordre, notamment. Un autre mécanisme, le Forum consultatif national sur les élections (NECOF), est composé de toutes les parties prenantes électorales. Par le dialogue, cette plateforme prévient les griefs et les plaintes et est également utile pour fournir des commentaires et une évaluation en matière de performance de l'OGE. Parmi les investissements pertinents qui restent à tester, on peut citer l'élaboration et l'adoption d'un manuel de lignes directrices et de procédures sur le traitement des plaintes – une initiative issue de consultations organisées avec les parties prenantes nationales, y compris l'appareil judiciaire.

En Zambie, le système de justice électorale fait partie intégrante du système de justice conventionnel. En outre, un comité ad hoc de gestion des conflits, qui utilise le code de conduite des partis politiques, offre une voie alternative pour la médiation et le règlement des différends. Les plaintes et litiges électoraux doivent être rapidement présentés, dans un délai de 24 heures, à l'échelon auquel l'irrégularité s'est produite, par exemple au bureau de vote.

Annexe A. Note de synthèse



Introduction

La Conférence régionale africaine sur le financement des processus électoraux : un investissement pour une démocratie inclusive et durable, est organisée par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International) et la Commission électorale de la Namibie (CEN). En sa qualité d'actuelle présidente du Conseil des États Membres d'IDEA International, la Namibie a choisi le thème de « la démocratie inclusive au service du développement durable » comme fil conducteur des initiatives qu'elle dirigera pour appuyer le mandat de l'Institut dans le cadre de sa stratégie pour 2018-2022.

Dans le cadre de ses travaux visant à soutenir l'intégrité des institutions et des processus électoraux, IDEA International concentre ses efforts sur la capacité des organismes de gestion électorale à s'acquitter de leur mandat. La Conférence s'appuie sur un consensus sans équivoque en ce qui concerne la nécessité de disposer d'organes de gestion électorale pour gérer efficacement l'ensemble des processus interdépendants qui constituent le fondement des élections, et sur le fait que la disponibilité des ressources nécessaires pour maintenir de telles initiatives à long terme représente un défi croissant. Des évaluations globales de la mise en œuvre de l'assistance électorale ont permis de souligner que l'un des défis majeurs consistait à mettre en place des processus électoraux durables et rentables (Projet global d'assistance électorale II du PNUD).

Les 62 % de la population mondiale vivant à l'heure actuelle dans une nation démocratique devraient considérer les ressources consacrées aux processus électoraux comme étant un investissement public nécessaire pour garantir le contrôle des citoyens sur les décisions publiques et sur les décideurs par la voie des urnes. En outre, l'exercice de ce contrôle selon le principe « une personne/une voix » est gage d'égalité politique entre les citoyens.

Bien qu'il soit largement reconnu que les élections ne sont qu'une des nombreuses facettes clés interdépendantes des processus électoraux et, en définitive, de l'édification de la démocratie, les ressources financières et humaines nécessaires aux processus électoraux et à la tenue d'élections continuent à augmenter. Cette situation a encouragé des débats au sein d'IDEA International sur la nécessité de mieux faire comprendre que les élections sont le résultat du financement de composantes



électorales interdépendantes, et que l'absence d'investissement durable dans ces processus engendre des coûts.

Généralement, un manque de confiance dans le processus électoral de la part de l'électorat et d'autres parties prenantes nationales est susceptible d'avoir des répercussions négatives sur les élections et plus largement sur le processus de démocratisation du pays, ainsi que sur la réalisation de ses objectifs de développement. De la même façon, si les citoyens perçoivent les élections comme étant extrêmement coûteuses, cela peut entraver sa volonté d'y participer et entraîner un boycott de la part de certains segments de la population, en guise de protestation.

Les processus électoraux démocratiques et ouverts à tous, qui sont, par définition, une composante essentielle de la démocratie, sont garants de la stabilité sociale au sein d'une nation. À l'inverse, les pays qui n'investissent pas suffisamment dans leur système démocratique sont souvent confrontés aux problèmes suivants :

- une gestion et une administration électorales inefficaces ;
- un faible taux de participation aux élections ;
- une fréquence élevée de la manipulation, de la fraude et des irrégularités entachant les élections ;
- des restrictions à la liberté des médias dans leur fonction de contrôle de l'exercice du pouvoir ;
- l'inefficacité du système de justice électorale et l'absence de mécanisme de résolution des différends électoraux.

Objet de la Conférence

La Conférence tiendra lieu de tribune permettant aux organismes de gestion électorale en Afrique de collecter des informations et de partager des connaissances et des expériences. On ne soulignera jamais assez le rôle essentiel des organismes de gestion électorale dans la gestion et l'administration des processus électoraux permettant le fonctionnement de la démocratie électorale. Afin que ces organismes puissent assumer efficacement cette responsabilité, il convient d'allouer durablement des ressources à l'ensemble des processus électoraux, plutôt qu'au seul objectif à court terme de l'organisation d'élections.

En collaboration avec des praticiens des élections, principalement des organismes de gestion électorale, tels que la CEN, et des parties prenantes du monde entier, IDEA International tente de faire évoluer la réflexion sur les élections, afin qu'elles ne soient plus considérées comme un *coût*, mais comme un *investissement*.

La Conférence régionale africaine permettra d'examiner les différentes facettes interdépendantes des processus électoraux qui influent sur l'édification de la démocratie et de s'interroger sur le *coût* que représente l'absence d'investissement dans ces composantes électorales pour le développement démocratique et durable d'un pays. La Conférence contribuera à :

- analyser le discours sur les élections, afin que celles-ci ne soient plus considérées comme un *coût/fardeau*, mais comme un *investissement* pour l'édification de la démocratie ;
- repérer les lacunes et les bonnes pratiques en matière de gestion et de financement des processus électoraux interdépendants qui constituent le fondement des élections ;
- formuler des recommandations pratiques en faveur d'un investissement durable dans les processus électoraux et les mandats des organismes de gestion électorale

Les principaux sujets de la Conférence comprendront notamment :

- le financement des organismes de gestion électorale et les investissements indispensables aux processus électoraux ;
- les systèmes électoraux, le calendrier et le déroulement des élections, et les répercussions sur les ressources allouées à la gestion des processus électoraux ;
- les processus électoraux ouverts à tous, en vue de promouvoir l'égalité des genres ainsi que la participation des personnes marginalisées et défavorisées – à titre d'investissement pour une démocratie inclusive et durable ;
- l'exploitation durable des systèmes TIC dans le cadre des processus électoraux ;
- la gestion des risques électoraux – un investissement pour une démocratie durable ;
- les systèmes de justice électorale – un investissement en faveur de la responsabilisation et d'une démocratie durable.

Résultats escomptés

- La compréhension des enjeux du financement des processus électoraux en tant qu'investissement pour une démocratie inclusive et durable ;
- la compilation de bonnes pratiques et d'enseignements relatifs à la gestion et au financement des processus électoraux interdépendants du cycle électoral ;
- la pertinence du travail des organismes de gestion électorale pour atteindre les cibles des Objectifs de développement durable (ODD) 5 et 16 en encourageant des processus électoraux ouverts à tous.



Le compte rendu de la Conférence retracera les débats de fond qui permettront à IDEA International de réaliser une analyse comparative des pratiques mondiales en matière de financement des processus électoraux. Les participants seront appelés à contribuer à la formulation de recommandations.

Organisation de la Conférence

La Conférence sera organisée par la CEN les 7 et 8 juin 2018 au Centre de conférences de l'hôtel Safari, à Windhoek (Namibie). La date prévue d'arrivée à Windhoek (Namibie) est le mercredi 6 juin et la date de départ prévue le samedi 9 juin 2018. Les séances de la Conférence traiteront des sujets évoqués ci-dessus et prendront la forme d'exposés de fond, de débats participatifs et de groupes de travail. Les langues de travail de la Conférence seront l'anglais, le français et le portugais. Un rapporteur ou une rapporteuse sera désigné(e) pour chaque séance et travaillera en étroite collaboration avec le rapporteur ou la rapporteuse principal(e) de la Conférence. La Conférence accueillera des représentant(e)s d'organismes de gestion électorale africains, ainsi que d'autres institutions et praticiens dans le domaine de l'assistance électorale.

Annexe B. Programme

Première journée, JEUDI 7 JUIN 2018

09 h 00– 10 h 45	CÉRÉMONIE D'OUVERTURE <i>Maître de cérémonie : Commissaire Barney Karuuombe, Commission électorale de Namibie (CEN)</i> Allocution de bienvenue et remarques introductives du commissaire Barney Karuuombe, Commission électorale de Namibie (CEN), et les hymnes de l'Union africaine et de la Namibie Déclaration de M ^e Notemba Tjipueja, présidente de la Commission électorale de Namibie (CEN) Déclaration d'Adebayo Olukoshi, directeur du programme régional pour l'Afrique et l'Asie de l'Ouest, IDEA International Lancement de <i>L'État de la démocratie dans le monde</i> et discours inaugural du président de l'Assemblée nationale de Namibie, le professeur Peter Katjavivi
11 h 00– 12 h 45	SÉANCE 1 : LE CONTEXTE : FINANCEMENT DES OGE ET INVESTISSEMENTS DANS LES PROCESSUS ÉLECTORAUX EXPÉRIENCES DES OGE : AFRIQUE DU SUD, BÉNIN, BOTSWANA, CABO VERDE, GHANA ET MAURICE Président de séance : Adebayo Olukoshi, directeur du programme régional pour l'Afrique et l'Asie de l'Ouest, IDEA International Rapporteuse de la séance : Rumbidzai Kandawasvika-Nhundu, responsable principale du programme Processus électoraux, IDEA International
12 h 45– 13 h 45	Déjeuner
13 h 45– 15 h 30	SÉANCE 2 : SYSTÈMES ÉLECTORAUX, CALENDRIER DES ÉLECTIONS EXPÉRIENCES DES OGE : LESOTHO, NIGERIA, TUNISIE ET ZAMBIE Présidente de séance : M ^e Notemba Tjipueja, présidente de la Commission électorale de Namibie (CEN) Rapporteuse de la séance : Therese Pearce Laanela, directrice du programme Processus électoraux, IDEA International
15 h 30– 15 h 45	Pause thé/café
15 h 45– 17 h 15	SÉANCE 3 : INVESTIR DANS LES TIC DANS LES PROCESSUS ÉLECTORAUX EXPÉRIENCES DES OGE : CABO VERDE, GHANA, KENYA ET NAMIBIE Président de séance : Abdul Carimo, président de la CNE du Mozambique Rapporteur de la séance : Nicholas Matatu, chargé de programme, IDEA International



Deuxième journée, VENDREDI 8 JUIN 2018

<p>09 h 00– 10 h 30</p>	<p>SÉANCE 4 : LE CARACTÈRE INCLUSIF DES PROCESSUS ÉLECTORAUX EXPÉRIENCES DES OGE : BOTSWANA, BURKINA FASO, LIBERIA ET RWANDA</p> <p>Présidente de séance : Maria Do Rosario Lopes Pereira Goncalves, présidente de la CNE de Cabo Verde</p> <p>Rapporteuse de la séance : Rumbidzai Kandawasvika-Nhundu, responsable principale de programme, IDEA International</p>
<p>10 h 30– 11 h 00</p>	<p>Pause thé/café</p>
<p>11 h 00– 12 h 30</p>	<p>SÉANCE 5 : LA GESTION DES RISQUES ÉLECTORAUX (GRE) : UN INVESTISSEMENT POUR UNE DÉMOCRATIE DURABLE PRÉSENTATIONS DES OGE SUR LES APPROCHES GRE EN ÉTHIOPIE, AU NIGERIA, AU KENYA ET EN AFRIQUE DU SUD</p> <p>Présidente de séance : Geneviève Boko Nadjo, vice-présidente de la CENA du Bénin</p> <p>Rapporteur de la séance : Nicholas Matatu, chargé de programme, IDEA International</p>
<p>12 h 30– 13 h 45</p>	<p>Déjeuner</p>
<p>13 h 45– 15 h 30</p>	<p>SÉANCE 6: LES SYSTÈMES DE JUSTICE ÉLECTORALE : UN INVESTISSEMENT POUR LA RESPONSABILISATION ET UNE DÉMOCRATIE DURABLE PRÉSENTATIONS DES OGE : MOZAMBIQUE, GAMBIE, MALAWI ET ZAMBIE</p> <p>Président de séance : Courtney Sampson, directeur provincial des élections, Commission électorale indépendante d’Afrique du Sud (IEC)</p> <p>Rapporteuse de la séance : Therese Pearce Laanela, directrice du programme Processus électoraux, IDEA International</p>
<p>15 h 30– 16 h 15</p>	<p>CÉRÉMONIE DE CLÔTURE</p> <p>Conclusions et perspectives, Therese Pearce Laanela, directrice du programme Processus électoraux, IDEA International</p> <p>Allocution d’Adebayo Olukoshi, directeur du programme régional pour l’Afrique et l’Asie de l’Ouest, IDEA International</p> <p>Allocution de la Commission électorale de la Namibie</p>

Annexe C. Liste des participants

NOM	ORGANISME	POSTE	PAYS
Organismes de gestion électorale et États Membres d'IDEA International basés en Afrique			
Geneviève BOKO (ép. NADJO)	Commission électorale nationale autonome (CENA)	Vice-Présidente	Bénin
Doreen Lame SERUMULA	Commission Électorale Indépendante (IEC)	Directrice générale adjointe	Botswana
Benoît ILBOUDO	Commission électorale nationale indépendante (CENI)	Commissaire rapporteur	Burkina Faso
Maria DO ROSARIO LOPES PEREIRA GONCALVES	Comissao Nacional Eleicoes (CNE)	Présidente	Cabo Verde
Demwozie Mammie HERSHO	Commission Électorale Nationale d'Éthiopie (NEBE)	Président adjoint	Éthiopie
Aliou Momarr NJAI	Commission Électorale Indépendante (IEC)	Président	Gambie
Rebecca Kabukie ADJALO	Commission Électorale du Ghana (EC)	Commissaire	Ghana
Mahapela LEHOHLA	Commission Électorale Indépendante (IEC)	Président	Lesotho
Limpho Azael MONESE	Commission Électorale Indépendante (IEC)	Agent comptable principal	Lesotho
C. A. Lamin LIGHE	Commission Électorale Nationale (NEC)	Directeur exécutif	Liberia
Killion Gibson Jakobe MGAWI	Commission Électorale du Malawi	Commissaire	Malawi
Jane Mayemu ANSAH	Commission Électorale du Malawi	Présidente	Malawi
Dharmajai MULLOO	Bureau du Commissaire électorale	Directeur général adjoint des élections	Maurice
Abdul CARIMO	Comissao Nacional Eleicoes (CNE)	Président	Mozambique
Notemba TJIPUEJA	Commission Électorale de Namibie (CEN)	Présidente	Namibie
Barney KARUUOMBE	Commission Électorale de Namibie	Commissaire	Namibie
Heidi JACOBS	Commission Électorale de Namibie	Conseillère juridique	Namibie
Vikitoria HANGO	Commission Électorale de Namibie	Responsable des médias	Namibie
Theo MUJORO	Commission Électorale de Namibie	Directeur des Opérations	Namibie
Marilyn KATJITUNDU	Commission Électorale de Namibie	Directrice adjointe	Namibie

NOM	ORGANISME	POSTE	PAYS
Paul ISAAK	Commission Électorale de Namibie	Directeur général des élections et des référendums	Namibie
Jesse MUNASHIMWE	Commission Électorale de Namibie	Responsable de programme	Namibie
Zenia KLAZEN	Commission Électorale de Namibie	Responsable du contrôle administratif, Bureau du président	Namibie
Alberthina NANGOLO	Commission Électorale de Namibie	Commissaire	Namibie
Bolade Michael EYINLA	Commission Électorale Nationale Indépendante (INEC)	Conseiller technique en chef du président	Nigeria
Courtney Dale SAMPSON	Commission Électorale d'Afrique du Sud (IEC)	Responsable des élections provinciales, Cap-Occidental	Afrique du Sud
Charles MUNYANEZA	Commission Électorale du Rwanda	Secrétaire exécutif	Rwanda
Riadh BOUHOUCHE	Instance Supérieure Indépendante pour les Élections, représentant des Ingénieurs en Informatique	Membre du Conseil	Tunisie
Emily Muntali SIKAZWE	Commission Électorale de Zambie	Commissaire	Zambie
Organisations partenaires d'IDEA International basées en Afrique			
Hilda Boikhutso MODISANE	ECF-SADC	Coordinatrice	Botswana
Chinedu Chukwuemeka CHINEDU	CÉDÉAO/RÉSAO	Responsable financier et administratif d'ECONEC	Nigeria
Dieudonné Ngalamulume TSHIYOYO	Programme des Nations Unies pour le développement	Conseiller électoral régional	Éthiopie
Bruck Yohannes WOLDEMARIAM	Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)	Responsable Suivi et Évaluation	Djibouti/ Éthiopie
Parties prenantes nationales et internationales basées localement			
Petro MAGALHÃES	Ambassade du Brésil en Namibie	Chef de mission adjoint	Namibie
Evelina FORS	Ambassade de Finlande en Namibie	Stagiaire	Namibie
Michel SHAKU	Ambassade de la République démocratique du Congo (RDC) en Namibie		Namibie
Dessi IMBIRI	Ambassade de la République d'Indonésie en Namibie	Affaires politiques	Namibie
Claudia FISCHER	Délégation de l'UE en Namibie		Namibie
Victor SHYPOH	Ministère pour l'Égalité des genres et la Protection de l'enfance (MGECW)	Directeur	Namibie
Meundju JAHANIKA	Parti politique NUDO	Secrétaire général	Namibie
Shiwomwenyo NGHISHEKWA	Parti politique RDP	Membre du Comité central	Namibie
Montle MOTSONANE	Haute Commission du Botswana en Namibie	Première secrétaire politique	Namibie
Kwaku KANKAM	Haute Commission de la République du Ghana en Namibie	Conseiller	Namibie
Vinay KUMAR	Haute Commission indienne en Namibie	Deuxième secrétaire	Namibie
Max WEYLANDT	Institute for Public Policy Research (IPPR)	Chercheur	Namibie

NOM	ORGANISME	POSTE	PAYS
I. L. KALIKUATA	Ministère des Sports, de la Jeunesse et du Service national (MSYNS)	Directrice	Namibie
Hage Elijah GAWASEB	Parti politique UDF	Secrétaire général	Namibie
Personnel d'IDEA International			
Rumbidzai KANDAWASVIKA-NHUNDU	Programme Processus électoraux	Responsable principale de programme	Suède
Adebayo OLUKOSHI	Programme régional pour l'Afrique et l'Asie de l'Ouest	Directeur régional	Éthiopie
Therese PEARCE LAANELA	Programme Processus électoraux	Directrice du programme	Suède
Nicholas MATATU	Programme régional pour l'Afrique et l'Asie de l'Ouest	Responsable de programme	Éthiopie
Tendai JÖNSSON	Programme Processus électoraux	Responsable administrative	Suède

À propos d'IDEA International



L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International) est une organisation intergouvernementale dont la mission est de promouvoir la démocratie dans le monde, laquelle est à la fois une aspiration humaine universelle et un moteur du développement durable. Pour ce faire, nous contribuons à la mise en place, au renforcement et à la protection d'institutions et processus politiques démocratiques à tous les niveaux. Notre vision est celle d'un monde dans lequel les processus, acteurs et institutions démocratiques sont non seulement inclusifs et responsables, mais suscitent également un développement durable qui bénéficie à tous.

En quoi consiste notre mission ?

Nos activités se concentrent sur trois grands domaines d'influence : les processus électoraux, les processus d'élaboration de la constitution, ainsi que la participation et la représentation politiques. L'égalité des sexes et l'inclusion, la sensibilisation au conflit et le développement durable sont autant de questions qui sont intégrées à l'ensemble de nos domaines d'intervention.

IDEA International œuvre sur plusieurs fronts : il fournit une analyse sur les tendances démocratiques mondiales et régionales ; produit des données comparatives relatives aux bonnes pratiques démocratiques internationales ; offre aux acteurs engagés dans les processus démocratiques une assistance technique et contribue au renforcement de leurs capacités en matière de réforme démocratique ; et engage un dialogue sur les questions qui relèvent du débat public sur la démocratie et sa mise en place.

Où sommes-nous basés ?

Notre siège se trouve à Stockholm et nous avons des bureaux régionaux et de pays en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes. IDEA International est un observateur permanent auprès des Nations Unies.

<<http://www.idea.int>>

En Afrique, les organes de gestion électorale (OGE) disposent généralement de mandats constitutionnels étendus pour superviser les processus électoraux et la gestion des élections. Mais il arrive souvent que la création d'OGE ne s'accompagne pas d'un engagement suffisant en termes de ressources nécessaires à l'exécution de leur mandat, ou que cet engagement n'ait pas lieu au moment opportun. La question du financement des élections est donc devenue une question pressante chez les praticiens africains des élections.

Les 7 et 8 juin 2018, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International) et la Commission électorale de Namibie (CEN) ont organisé conjointement une conférence à Windhoek, en Namibie, sous forme de plateforme, pour collecter des informations, partager des expériences et échanger des connaissances sur ce sujet entre OGE africains.

Ce rapport présente les principaux résultats de chacune des séances de la conférence. La Note de synthèse et le Programme de la conférence, ainsi qu'une liste des participants, figurent en annexes.